

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3826 - Mardi 23 Février 2021 - Prix : 200 Fc

SANTÉ PUBLIQUE :

## Rareté et cherté des médicaments



### SOCIÉTÉ

**3000 ménages bénéficient d'une allocation  
spéciale de l'État à travers Telma**

LIRE PAGE 4

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

### Prières aux heures officielles

**Du 21 au 25 Février 2021**

Lever du soleil:

06h 08mn

Coucher du soleil:

18h 33mn

Fadjr : 04h 55mn

Dhouhr : 12h 24mn

Ansr : 15h 48mn

Maghrib: 18h 36mn

Incha: 19h 50mn



## BUREAU DE L'UNION AFRICAINE

**"Azali 2e vice-président, c'est plus qu'un honneur"**

*Le secrétaire général du parti au pouvoir s'est exprimé suite à l'élection du président Azali Assoumani au poste de deuxième président du bureau de l'Union Africaine. Ce dernier reste convaincu que cet honneur est du aux efforts fournis par le gouvernement dans la gestion de la Covid-19 dans le pays.*

Devant la presse, le secrétaire général de la CRC se félicite de l'élection du président Azali au poste de deuxième vice-président du bureau de l'Union Africaine. Youssoufa Mohamed Ali reste convaincu qu'il va mettre à profit son expérience pour relever les défis africains et nationaux. « Grâce à l'honneur qui a été fait à l'endroit du président Azali, notre pays gagne plus de crédibilité au niveau international et

nous sommes autant fiers que votre leadership, nos partenaires au développement renforcent la confiance en solidarité de nos institutions et accordent un statut privilégié à notre pays », déclare-t-il. Et d'ajouter que « Azali 2e vice-président, c'est plus qu'un honneur ».

D'après lui, cette distinction est liée aux efforts consentis par pays au niveau de l'économie et de la stabilité. Ainsi, il pense qu'il est temps de rehausser l'image du pays. « J'espère que nos frères de l'opposition ont bien compris le message qui leur a été envoyé par l'organisation panafricaine », lance pour sa part Yahaya Mohamed Illiyassa, Conseiller du chef de l'Etat chargé du monde arabe. Sur ce point, le directeur de cabinet du président de la République estime que cette élection du président Azali répond à toutes leurs questions. «



Ceux qui disent qu'Azali n'est pas reconnu dans le monde, ils se trompent. Ce sont des paroles infantiles », lance-t-il.

Le conférencier a profité de cette occasion pour rendre hommage au conseil scientifique et

remercier le peuple comorien du respect des mesures barrières contre la Covid-19. Toutefois, il les appelle à redoubler d'efforts pour éviter une 3ème vague. « Voila on ouvre les Universités et les écoles dans l'île de Mohéli à

partir de ce 22 février », dit-il. Pour lui, il est persuadé que dans cette période on doit faire la part des choses entre la politique et l'enjeu sanitaire de la pandémie.

**Ibnou M. Abdou**

## CONSTRUCTION DE L'AÉROGARE DE MOHELI

**Djae Ahamda Chanfi a visité le chantier**

*Plusieurs ministres séjournent à Mohéli depuis samedi dernier pour la relance de certains chantiers qui étaient bloqués à cause de la crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19. Après avoir assisté à la relance des travaux d'aménagement du port de Bangoma, Djaé Ahamada Chanfi, ministre de transports, a fait une visite au chantier de la nouvelle aérogare de Mohéli.*

Le ministre des transports aériens et maritimes Djaé Ahamada Chanfi a effectué une visite au chantier de la nouvelle aérogare de Bandar Salam. « Nous n'avons pas le droit d'abandonner un chantier comme celui là, qui a valu déjà plus d'un milliard de nos francs » lance d'emblée le ministre Djaé Ahamada Chanfi qui



Visite du ministre des transports à aérogare de Mohéli.

estime que la taille de cette aérogare rivalise avec celle de Moroni Hahaya et doit absolument être

réactivé. Cette aérogare pour rappel est l'un des chantiers phares que l'ancien président Ikililou avait

lancé à Mohéli vers la fin de son mandat. Le régime actuel l'a classé au second plan tout comme le dépôt des hydrocarbures ou encore l'hôtel de Hayraha. « J'ai eu à discuter avec le chef de l'entreprise qui exécutait ces travaux et il m'a fait savoir que le reste du matériel et tout l'équipement étaient là mais avec le temps, possible que certains sont endommagés » précise le ministre.

Selon Djaé Ahamada, pour atteindre les objectifs fixés par le gouvernement, il faut réaménager nos aéroports secondaires avant l'aéroport international prévu à Bambao à Anjouan. Et pour le financement de la finition de cet aérogare de Bandar es Salam, le ministre annonce qu'à l'issue de la conférence de Paris, les Emirats Arabes Unis s'étaient prononcés

favorables pour cet aéroport.

Le Ministre Djaé avec la directrice régionale de l'ADC (aéroport des Comores) et son équipe ont ensuite parcouru à pied le long de la piste « pour vivre la réalité avant tout investissement » dit-il. Et le constat est le même selon le ministre qu'à l'aéroport de Ouani. « Au nom du gouvernement, j'avertis ceux qui se trouvent aux abords de la piste de l'aéroport pour n'importe quelle activité que c'est un domaine de l'Etat » lance-t-il. L'on comprendra qu'un projet de délogement de ces occupants « illégaux » va être lancé. Un autre défi à relever à l'aéroport de Bandar Salam fut celui de la clôture qui reste toujours inachevée.

**Riwad**

## SOCIÉTÉ

**Mohamed Abdou Soilih revendique son statut de chef syndical**

*Une année après son élection au poste de président de l'Union force syndicat des trois ports des Comores (UFSPC), Mohamed Abdou Soilihi alias Dr Masse appelle les agents non adhérents à*

*se conformer aux règles mais aussi de régulariser leur situation.*

Devant la presse samedi 20 février, le chargé de Communication de Moroni

Terminal, Mohamed Abdou Soilihi a certifié encore une fois de plus son statut du président de l'union force syndicale des trois ports des Comores (UFSPC). Cette casquette qu'il porte si bien l'incite à régler les problèmes qui gangrènent les ports des Comores entre les administrations et les agents. Interpellé par le conseiller juridique de l'APC sur un coup de mécontentement la semaine dernière, concernant certaines règles qui sont transgressées au niveau des Ports, ce dernier a profité de l'occasion pour clarifier sa situation « Je n'étais pas choqué, j'ai pris les choses du bon côté. Je

sais que le directeur Dahalani veut des changements ainsi que son équipe. Toutefois, je suis dans les règles », avance-t-il.

Cependant, il appelle les grévistes à adhérer au syndicat car c'est de cette façon que l'on sortira de l'impasse. Et selon lui, le combat qu'il mène est louable. « Certains n'ont pas encore adhéré au syndicat. Aujourd'hui, l'on ne peut pas se permettre de faire ce que bon nous semble. Je vous invite de vous conformer », appelle-t-il. Rappelons qu'en janvier dernier, les travailleurs des ports avaient déclenché une grève réclamant la révision

de la convention d'entreprise. Une des grandes missions que le conférencier porte encore sur ses épaules et fait de son mieux pour arranger les choses. Et comme toute entreprise, il y a des règles à respecter et une feuille de route à suivre. « Je suis conscient que les grands changements administratifs, des contrôles des agents sont nécessaires pour éviter le laisser à aller et le directeur de l'APC est de ceux qui croient aux changements et aux mesures à adopter pour la société », conclut-il.

**Andjouza Abouheir**



Dr Masse en conférence.

## SANTÉ PUBLIQUE :

## Rareté et cherté des médicaments

*Les conséquences de la crise sanitaire de coronavirus ne se font pas attendre. Les pharmacies sont confrontées à des difficultés d'importation et surtout de dédouanement des médicaments, ce qui expliquerait une hausse décidée par les pharmaciens « pour ne pas vendre à perte ».*

Tout ce qui est rare est cher, dit-on. Mais ce syllogisme n'est pas applicable dans le cas présent. En effet, ces derniers temps nous avons constaté une hausse des prix de certains médicaments dans les pharmacies. Alors que le gouvernement avait récemment promis d'exonérer certains médicaments dans le pays pour « accompagner » les pharmacies en cette période de crise sanitaire, ces

dernières sont contraintes de revoir à la hausse certains produits « pour ne pas les vendre à perte ».

Par exemple, le doliprane qui était vendu à 1000 Fc est aujourd'hui à 1200 FC, encore faut-il le trouver. Le dispositif de test grossesse passe de 1100 Fc à 1500 FC. Selon un pharmacien de la place, cette hausse s'explique du fait que les taux de la douane ont augmenté d'une façon considérable. Selon lui, les frais (des médicaments) sont passés de 11% à 12,5%, tandis que les frais des réactifs (tests de grossesse, appareil glycémies, bandelettes glycémie) sont fixés à 48,5% contre 47% auparavant.

« La situation est difficile ! L'Anamev nous facture pour chaque commande, sans oublier la douane et l'augmentation des prix

chez les fournisseurs vu la crise sanitaire mondiale. On nous augmente le prix partout. On fera comment pour s'en sortir si on veut maintenir les prix d'antan ? », s'interroge notre interlocuteur. Et d'ajouter qu'« aujourd'hui, nous sommes obligés de payer à un transitaire une somme qui peut aller jusqu'à 25.000 KMF vu la charge de travail supplémentaire ».

En pleine crise sanitaire, le gouvernement avait promis une exonération des médicaments et du matériel Covid. Mais jusqu'à présent, rien n'a été fait. « Concernant l'exonération, la douane nous dit que ce n'est pas paramétré dans le système. Donc, on ne peut pas être exonéré. Qu'est ce que vous voulez qu'on fasse ? On a besoin de nos médicaments en urgence. On n'a

pas le temps d'appeler X ou Y pour faire appliquer ce que la ministre a dit », se résigne notre source.

Ce dernier a rappelé qu'avec la covid-19, certains médicaments sont interdits à l'export et que les pharmaciens sont obligés d'essayer de trouver des génériques avec certains confrères. Ce qui est loin d'être une sinécure. « C'est compliqué pour nous pharmaciens. Même pour un seul médicament, on est obligé de payer la licence de l'Anamev, alors que la loi de finances ne l'a indiqué nulle part. La seule réponse que nous avons eue de l'Anamev est que les 10.000 Fc sont pour le frais de déplacement de l'inspecteur. Aujourd'hui l'on ne peut pas nous demander de baisser le prix si on ne fait que nous rajouter des taxes et qu'on augmente les

taux de douanes ».

De son côté, le directeur de l'Anamev, le Dr Saïd Ahmada Fazul fait savoir que les 10.000 Fc de la licence n'y sont pour rien. « C'est une facilitation, car si l'on fait la commande d'un conteneur, le prix est le même. Donc ce ne sont pas les 10.000 Fc qui doivent être la cause » de cette hausse. Notons qu'il faut avoir les bras longs pour s'arracher une boîte de doliprane ou d'anticoagulants. Ce dernier médicament est très recommandé en ces temps de covid-19 car il vise à empêcher la formation des caillots dans les vaisseaux sanguins.

Andjouza Abouheir

## SOCIÉTÉ

## Une reprise des cours à Mohéli dans l'inquiétude

*Comme annoncé, la reprise des cours pour les classes d'examens a bien eu lieu ce lundi matin dans l'ensemble de l'île à Mohéli. Le contrôle du port du masque, du lavage des mains et de la prise de température dans certains établissements était très strict. La distanciation physique n'a pas pu être respectée.*

Tôt le matin de ce lundi, la force de l'ordre était déjà présente à l'entrée de plusieurs établissements publics pour le contrôle des gestes barrières (masque et lavage des mains). Ceci après une désinfection de tous ces établissements quelques jours auparavant. Au collège public de Fomboni, les élèves de la classe de troisième ont tous subi un prélèvement de la température par thermo flash avant l'entrée en classe. « Aujourd'hui cela a marché, mais un seul thermo flash pour tout l'établissement ce sera impossible pour la semaine prochaine où toutes les classes vont reprendre » signale Saïd Ben Oussene le surveillant général du collège. Dans les autres établissements publics et privés que nous avons pu visiter ce matin, ce contrôle de température n'était pas appliqué faute d'appareil.

Un vol charter contenant près de 3 tonnes de matériels pour les écoles, a cependant atterri à Bandar es Salam dimanche 21 février, une aide de l'UNICEF Comores. Il s'agit de gels hydro-alcooliques et de thermo flashes, pour aider les élèves et les enseignants à mieux se protéger contre la Covid-19, mais également de fournitures scolaires et de consommables.

La question de la distanciation physique est devenue la bête noire



Reprise des cours à Mohéli.

de tous les établissements aussi bien publics que privés. « Pour pouvoir répondre à cette exigence il faudrait des nouvelles salles de classe et des nouveaux enseignants ce qui est pratiquement impossible

dans le public n'en parlons pas pour le privé où le coût sera insupportable » a fait remarquer sous anonymat un enseignant d'un établissement public.

Un autre souci est soulevé ici à

Mohéli par certains chefs d'établissement et enseignants et qui n'est pas le moindre. C'est de savoir comment pouvoir en une semaine, combler un retard de deux mois et être au rendez-vous des examens

dans les mêmes conditions que les élèves des autres îles. Certains établissements prévoient des cours de soutien, d'autres envisagent de procéder à des photocopies et il y a ceux qui, comme l'établissement Nouria Scool qui n'a pas de souci de salle de classe, va juste augmenter des heures de cours dans certaines matières fondamentales.

Selon tous les avis recueillis, le gouvernement n'a pas jusqu'à lors tenu compte réellement de la spécificité de Mohéli contrairement à ce qui a été promis. « Nous sommes encore une fois déçu des décisions du pouvoir central » indique sous anonymat un prof d'histoire géographie du lycée de Fomboni. « Cours accélérés » est le terme utilisé à l'inspection pédagogique pour rattraper les semaines perdues à cause de la covid-19, mais jusqu'à lors, beaucoup d'enseignants se demandent en quoi consiste ces cours accélérés et pour quel intérêt ?

Riwad

## HAUSSE DES TARIFS DES DOCUMENTS D'ÉTAT-CIVIL :

## A Oichili, la population bat le pavé

*La note portant hausse des tarifs des documents d'état-civil ne fait pas régir que sur la toile. A Koimbani, chef-lieu de la région d'Oichili, au nord-est de Ngazidja, une manifestation a eu lieu lundi dans la matinée d'hier lundi.*

La colère rependue sur internet à cause de la hausse des prix des documents d'état-civil gagne aussi la rue. Ou presque. Ce lundi, des citoyens de la région d'Oichili sont descendus dans la rue pour protester contre ladite décision.

Les manifestants qui n'étaient pas trop nombreux s'étaient réunis à Koimbani, le chef-lieu, munis de pancartes et d'un mégaphone. « Non à la hausse des tarifs », tel fut le grand mot, le maître-mot lors de cette marche pacifique qui aura duré moins d'une heure de temps.

Cette manifestation intervient quelques jours seulement après la publication en fin de la semaine dernière de l'arrêté signé par le ministre des Finances depuis le 27 janvier. La décision est critiquée, décortiquée et mise en charpie par la popu-

lation. La Fédération des Consommateurs comoriens, inaudible ces derniers temps, est sortie de son mutisme, qualifiant ledit arrêté de « cruel ». « On en a marre. Nous demandons au ministre de penser un peu à nous », rouspètent les manifestants.

Pour rappel, les frais de l'acte de naissance par exemple sont passés de 1500 Fc à 2500 francs, le certificat de résidence est à 5000 Fc contre 1500 Fc auparavant, l'acte de décès est fixé à 5.000 Fc contre 1500 Fc. Pour ce qui est de l'acte de

mariage, il est fixé à 7.500 Fc contre 1500. L'acte de divorce coute quant à lui 10.000 Fc contre 1500 Fc... « Maintenant ils taxent les nouveaux nés et les morts pour financer leurs privilèges », s'amuse le rappeur engagé Cheikh Mc. Rappelons qu'en janvier 2020, les commerçants avaient observé une grève de 72 h à cause de la hausse des tarifs douaniers.

Andjouza Abouheir

## FOOTBALL : COMMISSION CENTRALE DES ARBITRES

# L'arbitre international Soihir attendu au Maroc pour la Can des U17 masculins

*Encore un arbitre international comorien à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de moins de 17 ans, prévue au Maroc. Donc, du 13 au 23 mars 2021, Soihir Mohamed doit faire de son mieux pour convaincre la Commission des Arbitres de la Fifa de sa compétence. Il œuvrera avec d'autres arbitres du continent, féminin et masculin. Avant lui, les arbitres centraux de la Fifa, Dalma Adalaïd et Ansudane Soulaymane, ont parfait la même mission. Pourquoi pas lui ?*

Soihir Mohamed Athoumani est le troisième arbitre central comorien de la Confédération Africaine de Football / Fédération Internationale du Football Association (Caf/Fifa) du pays, après Ansudane Soulaymane et Dalma Adalaïd. Dynamique, audacieux, et intègre, il a focalisé l'attention de la Commission Centrale des Arbitres (Cca), auprès de la Fédération de Football des Comores (Ffc). Il est l'homme des circonstances. « Soihir, avec sa rigueur et son tempérament intraitable, est régulièrement appelé à arbitrer, à Moili ou à Ndouzani, des matches, estimés explosifs. On le trouve à la bonne place, au moment opportun », détaille l'instructeur national Zeoudine Abdou. L'instance des arbitres nationaux l'encadre de près et l'impulse à la Fifa. Il bénéficie

ainsi divers encadrements techniques et pédagogiques de haut niveau, notamment les formations non Fifa, new Fifa et des jeunes élites. Ce qui lui permet actuellement de gravir les échelons du métier.

Après avoir convaincu à la finale des Jeux des îles de l'Océan indien (Jioi) de Maurice en 2019, et aux éliminatoires de la Can 2021, il est entrain d'élargir ses expériences internationales. La Caf/Fifa l'a désigné pour diriger avec d'autres arbitres, féminin et masculin, du continent, la phase nationale de la 19e édition de la Can des U17 masculins au Maroc, du 13 au 23 mars prochains. « Aujourd'hui, la Ffc aurait pu disposer de huit arbitres centraux internationaux. Malheureusement, les autres ont échoué aux tests physiques, organisés régulièrement ici par des instructeurs de la Fifa. Les tests paraissent éprouvants pour ceux qui ne sont pas assidus à nos séances d'entraînement, mardi et jeudi à Maluzini et à l'Injs », rapporte l'instructeur national et coordinateur général du département des arbitres, auprès de la Ffc.

Thaoubani, ce même Zeoudine et Fundi Abou sont les premiers arbitres internationaux comoriens. Ils ont débuté leur expérience internationale en 1985 à Maurice, lors de la 2e édition des Jioi. Comme à l'époque, les Comores n'étaient pas encore membre de la Fifa, ils ont



raccroché avant 2005. Aujourd'hui, dans le répertoire des arbitres internationaux de la Ffc, en plus d'Ansudane, Dalma et Swa-Inri, resplendissent cinq arbitres-assistants qui répondent au mieux aux critères requis. « Le planning d'entraînement des arbitres, établi par la Cca, est riche et régulier. Ceux qui se montrent assidus réussissent aux tests d'endurance, de résistance et de sprint. Ils ont la chance d'avoir une promotion au niveau de la Fifa, en Élite (A) pour certains, Élite (B)

pour d'autres, aux Jeunes élites pour une 3e catégorie. Nous les instructeurs, nous œuvrons avec conviction. Les huit sont régulièrement présents aux diverses Can, ages et sexes confondus », rapporte le coordinateur des arbitres.

Les tests physiques internationaux se classent en trois catégories. Pour les arbitres centraux (Dalma, Ansudane et Soihir), c'est d'abord, le Rsa : Repete Sprint Ability = Capacité à Répéter le Sprint sans s'épuiser, ensuite les courses frac-

tionnées : 75 mètres d'effort et 25 de récupération active. Et pour les arbitres-assistants ce sont le Coda, test d'agilité et l'Ariet, courses intermittentes par palier. « Soihir a une compétence confirmée. Il effectue avec maîtrise et efficacité ces divers tests. De plus, il avait dirigé la finale des Jioi de Maurice en 2019. Avec ce parcours éloquent, nous, instructeurs, physique et technique, comoriens sommes sereins », conclut-il.

**Bm Gondet**

## SOCIÉTÉ

## 3000 ménages bénéficient d'une allocation spéciale de l'État à travers Telma

*Depuis le mois de décembre dernier, l'opérateur mobile Telma à Mohéli est régulièrement pris d'assaut par des gens venus récupérer leurs du. C'est un projet qui aide les familles vulnérables impactées par la covid-19.*

Un projet de filets sociaux de sécurité (PFSS) géré par l'ancien FADC et financé par l'État sur fonds extérieurs vient à la rescousse des ménages démunis suite à la pandémie de la covid-19 qui sévit dans le pays. A Mohéli, 3000 ménages au total vont bénéfi-

cier de trois tranches de cette aide de 105 000 fc par ménage. Une bouffée d'oxygène pour ces familles en cette période de pandémie et de crise socioéconomique. Et c'est à travers la société Telma que l'opération se déroule. Ce dernier se charge de fournir aux bénéficiaires

des puces Mvola à partir desquelles la somme convenue sera versée par la suite.

Selon nos informations, ceux qui vont bénéficier des fonds post Kenneth ne seront pas concernés par ce projet de filets sociaux de sécurité. Ainsi, c'est seulement

Mlabanda, Wanani, Djoiezi, Bangoma Fomboni et Miringoni qui sont les principaux bénéficiaires. En file indienne et par fois sans la distanciation physique, les gens passent un à un pour aller récupérer leur allocation.

**Riwad**

**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Said Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar

**Riwad**  
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



### Communiqué

La SONELEC porte à la connaissance de son aimable clientèle, que la date limite des factures du mois de janvier 2021 pour la région d'ITSANDRA est fixée au **11 février 2021**.

Ces clients sont priés d'être à jour de leur paiement afin d'éviter les coupures systématiques qui seront menées à partir du **12 février 2021**, pour non paiement dans les délais réglementaires.